

BUREAU DES GOUVERNEURS DE L'HOPITAL
NOTRE-DAME.

SÉANCE ANNUELLE TENUE LE 14 AOUT 1891.

Etaient présents: Messieurs B. J. Coghlin, O. McGarvey, E. A. Généreux, C. P. Hébert, J. M. Fortier, J. B. Resther, G. Marsolais; les docteurs E. P. Lachapelle, A. T. Brosseau, A. A. Foucher, M. T. Brennan et autres.

Présidence de M. B. J. Coghlin.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le surintendant de l'Hôpital, le docteur E. P. Lachapelle, communique le rapport financier de l'institution pour l'année qui vient se terminer.

Le secrétaire présente le rapport du Bureau médical.

Le docteur Lachapelle propose, secondé par M. J. M. Fortier, que ces rapports soient acceptés et publiés.

Adopté.

Le trésorier présente les noms des messieurs suivants, comme gouverneurs à vie: MM. J. Baxter, L. Bourgoïn, Chs Desmarteau, Wm Cassills, T. Shaughnessy, T. Préfontaine, C. S. Cise, Emmanuel St-Louis, et P. Wright.—Accepté à l'unanimité.

Le trésorier fait connaître que l'Hôpital a reçu avec reconnaissance les legs suivants: Chr Bell, \$500; M. Larivée, \$200; P. Grace, \$100; M. L. Laing, \$100.

On procède à l'élection des officiers du bureau. Le docteur Lachapelle propose, secondé par M. O. McGarvey, que les mêmes que l'an dernier soient réélus.

Adopté.

Sur proposition de M. Généreux, secondé par M. Hébert, les messieurs suivants sont nommés gouverneurs élus: T. Labatt, G. Lightbound, hon. G. Drummond, A. Nelson, J. Gillespie, R. Mackay, hon. L. Tourville, J. Grenier, C. Lacaille, M. Lefebvre, J. Bousquet et L. J. O. Beauchemin.

Il est résolu que les messieurs suivants représentent le Bureau des gouverneurs auprès du Bureau d'administration: E. A. Généreux, C. P. Hébert, J. M. Fortier, A. Moncel, J. C. Beauchamp et P. Wright.

M. Généreux propose, secondé par M. J. M. Fortier, que le docteur Lachapelle soit réélu surintendant général de l'Hôpital. Adopté à l'unanimité.

M. Hébert propose, secondé par le docteur Lachapelle, qu'un vote de remerciement soit adressé aux dames patronnesses pour le zèle, le travail et le généreux concours qu'elles apportent à l'œuvre de l'Hôpital.—Adopté unanimement.